

Monsieur Gérard HERMANT
Délégué général
FFP
5, Rue Copernic
75116 PARIS

Paris, le

24 AVR. 2012

Monsieur le délégué général,

Vous attirez mon attention sur les conditions d'exercice de la profession de psychomotricien et je vous en remercie.

Comme vous le soulignez, la question de la formation des professionnels de santé est cruciale. Les besoins en termes de santé évoluent, avec de plus en plus de maladies chroniques et de spécialisation dans les prises en charge. La psychomotricité, qui concerne tant les enfants en bas âge que les personnes âgées et qui touche à des pathologies très diverses, est là pour en témoigner.

Devant ces évolutions, je souhaite conclure un pacte social renouvelé avec les professionnels de santé. Cela se concrétisera par une concertation avec les représentants de l'ensemble des professions. Je souhaite conduire une politique cohérente plutôt que de répondre par des mesures isolées, sans lien les unes avec les autres.

La réingénierie des diplômes, dans le cadre de la réforme LMD, devra faire partie de ce pacte. Les professions de santé doivent être reconnues à leur juste valeur. Je ne suis pas favorable à un passage en force. L'alignement de la profession de psychomotriciens sur celles des orthophonistes devra être évalué. Je tiens à vous assurer toutefois que je suis soucieux de ne pas instaurer de professions à deux vitesses. Nous devons ainsi étudier les conditions de reconnaissance et de spécialisation des professions de santé, en lien avec les engagements de chaque profession.

Vous attirez mon attention sur l'inscription des actes de psychomotricité à la nomenclature générale des actes professionnels de l'assurance maladie. Je suis bien sûr attentif à l'accès aux soins des plus démunis et à la réduction des inégalités d'accès aux soins que vous mentionnez. Je reconnais l'influence de la psychomotricité dans la prise en charge des enfants, comme des personnes plus âgées. Cette question pourra être étudiée, au regard des difficultés de financement que connaît notre système d'assurance maladie et auxquelles je suis particulièrement attentif afin de préserver son avenir.

.../...

Quant aux grands plans de santé publique, je me suis engagé, si je suis élu président de la République, à mettre en œuvre un grand plan autour de la santé des enfants et des jeunes. Je me suis également engagé sur plusieurs priorités de santé publique : le cancer, la santé mentale, la maladie d'Alzheimer. Dans chacune, l'intervention des psychomotriciens a toute sa place.

En espérant avoir répondu à vos interrogations, je vous prie de croire, Monsieur le délégué général, en l'assurance de ma sincère considération.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Hollande', with a large, sweeping flourish underneath it.

François HOLLANDE